

L'INFLATION CONTINUE DE PROGRESSER, MAIS LES SALAIRES NE SUIVENT PAS !

• Montreuil, le 26 juin 2023

En effet, l'inflation a atteint les 2,9 %, de janvier à la fin mai 2023. Cette inflation moyenne ne reflète pas la réalité des prix. Elle ne prend pas en compte les dépenses liées aux consommations courantes qui pèsent sur notre pouvoir d'achat.

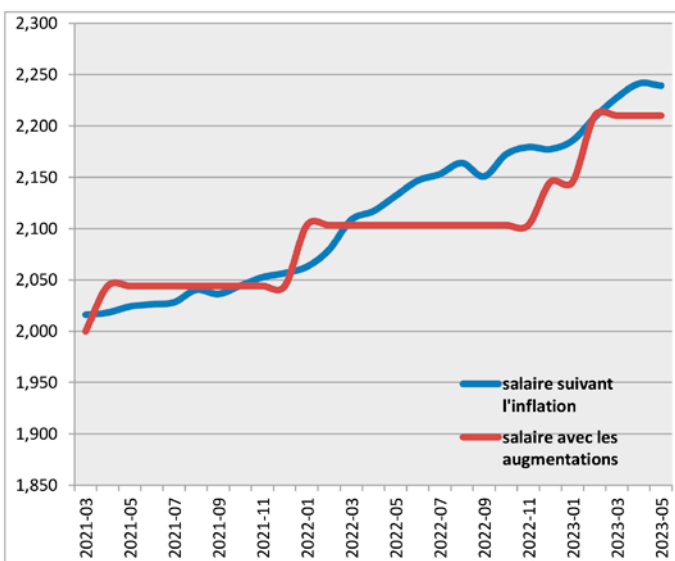
Les prix de l'alimentation ont progressé de 14 % sur un an. Or, la part de l'alimentaire représente 19 % du budget pour les ménages modestes. Nous avons déjà perdu du pouvoir d'achat en 2022. L'inflation 2022 s'est terminée à +5,9 % alors que nous n'avons eu que 4,9 % d'augmentations.

Et encore en deux fois : 2,9 % en janvier et 2% au 1^{er} décembre 2022. La dernière augmentation n'est pas venue toute seule. Il a fallu faire des arrêts de travail en fin d'année, pour obtenir une revoyure sur les salaires avec la **Direction générale de Saica Pack France**.

Malgré cela, la perte de pouvoir d'achat s'accroît encore sur la 1^{ère} moitié de l'année.

Dans le graphique ci-dessous, **la courbe en rouge** représente un salaire de 2 000 € brut de base (coeff. 160), incluant les augmentations de salaires que nous avons perçues de mars 2021 à mai 2023.

La courbe en bleue représente le même salaire de 2 000 € avec les augmentations de salaires si celles-ci avaient suivies l'inflation. On voit bien que la courbe en bleue se situe largement au dessus de celle en rouge. Les écarts



SAICA PACK FRANCE N'EST PAS PARTAGEUSE!!



entre les deux courbes montrent une perte conséquente de pouvoir d'achat. D'après nos calculs, cela représente une perte de 430 € de pouvoir d'achat sur ce salaire (à la fin mai 2023). Il va de soi que plus le salaire est élevé, plus la perte est importante. Et pourtant, le rattrapage sur l'inflation n'est pas une augmentation de salaire.

Or aujourd'hui, nous n'avons ni l'un ni l'autre. Ni rattrapage sur l'inflation, ni augmentation de salaires. Et c'est d'autant plus frappant lorsqu'on compare nos augmentations avec le niveau du SMIC, qui lui suit l'inflation. En effet, sur la période 2021-2023, le SMIC a évolué de + 12,4 %. Tandis que nos salaires seulement de 10,5 %.

L'accord que nous avons signé en décembre prévoit une revoyure dans le 4^e trimestre 2023. Compte tenu de la perte de pouvoir d'achat que nous subissons, la CGT a demandé à la **DG Saica** une revoyure anticipée sur septembre-octobre.

Lors de la réunion du CSE-C du 22 juin, les membres de cette instance ont fait une déclaration pour exprimer la nécessité d'effectuer un rattrapage rapidement, compte tenu de l'urgence de la situation.

Pour l'instant, il semblerait que la **DG** ne soit pas très disposée à accepter notre demande. Pire, la **DG Saica Pack France** relativise le niveau de l'inflation et conteste la perte de pouvoir d'achat ! **Dans un contexte où les résultats des cartonneries Saica ont été multipliés par 3 par rapport aux prévisions de la DG !**

L'intersyndicale CGT pense qu'il faudra se mobiliser et faire quelques débrayages pour convaincre la DG que sans les salariés, il ne peut pas y avoir de profits durables. •